

Le grand  
**débat national**



**Cahier citoyen**

Anse-Bertrand – 97102

97121



# Feuilles citoyennes

Contribution pour le débat national

Ville de l'ANSE-BERTRAND

29/1/2013



1

Un retraité est pauvre, il touche une pension de 1350 euros et le retraité riche touche 2050 euros et devient plus pauvre que le retraité pauvre de 1350 euros car après prélèvement de la CSG, il touche moins de 1350 euros sans déduction de la taxe d'habitation, de la taxe foncière et du prélèvement à la source. c'est de l'injustice sociale

REGIS MOREL

Trop de retraités (impôts, cotisations, etc...) sur nos petites retraites. Ayez pitié des pauvres gens qui quand ils ont tout payé ont plus grand chose. Ça, c'est de l'injustice à grande échelle.

M. Eléore

d'Anse Bertrand avec les hautes taxes habituelles et fiscales: 68 et 53%<sup>3</sup> en 2018. C'est du racket organisé - gut / Pifer / Main.

Ce dernier n'a-t-il pas à charge de défendre les administrés? Si l'Université Delta avait le courage sur la gorge, il doit nous le dire. Nous vivrions, nous population spoliée, à son secours. C'est ça le vin ensemble tellement rebâché par le soi-disant bien-pensants de la municipalité.

P. Bouté



Pour la commune ANSE-BERTRAND, je souhaite qui s'occupe plus des petites communes comme la nôtre.

1°) qu'ils aident à régler le déficit de la commune en le mettant à zéro comme pour certaines communes.

Plus d'ouverture pour les investisseurs, plus de développement,

2°) je souhaite que l'ANSE-BERTRAND soit gai (soit super comme ST-FRANÇOIS, ST-ANNE) plus adiant

3°) moins d'impôts à régler.

4°) Plus d'honnêteté, moins de malhonnêteté

- An ka panse ki se an debat ki paka sèvi pyen!!!

Bourse de l'impôt - Eau vivante

Concernant les Conseillers communautaires, le procédé de fléchage est à revoir.

Mettre en place une échelle de liste en fonction de la population avec des noms nouveaux et une tête de liste nouvelle.

Dans le corps des conseillers communautaires (selon la taille de la ville) 5 à 7 élus communautaires, cela évite de retrouver les mêmes élus au sein des EPCI et des communes.

- Je suis retraité avec mon épouse faisant partie de la classe moyenne. Je constate un appauvrissement progressif mais réel au fur et à mesure des années. Je demande l'ajustement des pensions de retraites proportionnel au coût de la vie. Nous ne pouvons plus faire face aux charges à cause d'une fiscalité trop lourde et une dévalorisation des pensions.
- Les classe moyennes vont devenir des classes pauvres à moyen et court terme et rejoindra ainsi les plus démunis. \*

\* Je tiens à préciser que les pensions de retraite ne constituent pas de l'aide sociale mais une partie des salaires de toute une vie de travail qui doit être reversée pendant les vieux jours. C'est un dû qui ne doit pas subir les aléas de l'économie européenne basée sur les marchés financiers. Il faut préserver le pouvoir d'achat des retraités pour qu'ils puissent aller au bout de leur vie d'une façon digne. Ils ont cotisé pour cela.

- Je demande à ce la disparition de l'abattement fiscal en Outremer pour les I s / les Revenus ne se fasse pas.
- Il faut maintenir cet avantage pour les ultramarins qui subissent des cyclones et autres calamités spécifiques des Iles. comme la Guadeloupe.

- Je demande une amélioration des transports & du fait d'habiter à la campagne où tout est éloigné. Il faut utiliser une voiture pour tout ce qui revient cher et qui n'est pas très bon pour la planète.

- Je demande une simplification des démarches administratives. On nous pousse à nous servir d'ordinateurs alors que cela n'est pas évident pour tout le monde, surtout les personnes âgées. L'outil informatique n'est pas accessible à tous.



**Fin des pages écrites**